



Extrait du registre aux délibérations du Collège communal

Séance du 23 février 2023

PRESENTS :	DOUETTE Emmanuel, Député-Bourgmestre - Président ; JAMAR Martin, LECLERCQ Olivier, MOTTET-TIRRIARD Arlette, 's HEEREN Niels, Echevins ; DEBROUX Amélie, Directrice générale.
EXCUSE(E)(S) :	DEGROOT Florence, Echevins ; OTER Pol, Président du CPAS ;

OBJET - N°51	Enquête publique - Projet des 3èmes Plans de Gestion par District Hydrographique 2022-2027 (PGDH 3) - Avis
---------------------	---

Le Collège communal,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu le Livre Ier du Code de l'Environnement et plus particulièrement ses articles D.56. &4 et D.57 ;

Considérant que, dans le cadre de la Directive Européenne (2000/60/CE) relative à la gestion intégrée de l'eau, le projet des 3èmes Plans de Gestion par District Hydrographique (cycle 2022-2027) sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité ;

Considérant que cette enquête publique s'est déroulée du lundi 24 octobre 2022 au mardi 2 mai 2023 ;

Considérant que les communes peuvent, si elles le souhaitent, rendre un avis en leur nom propre en tant qu'instance d'avis, sur les documents soumis à enquête publique, dans les quatre mois après le début de l'enquête, à savoir pour le 2 mars 2023 au SPW - ARNE ;

Considérant que la commune ne dispose pas des compétences techniques suffisantes pour se prononcer ;

A l'unanimité ; DECIDE

Article unique - D'émettre un avis réservé sur le projet des 3èmes Plans de Gestion par District Hydrographique (cycle 2022-2027), à défaut de compétence, auprès du SPW-ARNE.

Par le Collège communal:

Le Secrétaire,
(s) Amélie DEBROUX,

Directrice générale.

La Directrice générale,

Amélie DEBROUX.

Le Président,
Emmanuel DOUETTE,
Député-Bourgmestre.

Pour extrait conforme :
Délivré à Hannut, le 24 février 2023 :

Le Député-Bourgmestre,

Emmanuel DOUETTE.